



Pourquoi ?

À l'heure actuelle les coûts et retards liés aux défauts et au manque de qualité des logiciels sont de plus en plus importants. La fonction de Testeur de Logiciel voit le jour, de façon plus ou moins empirique au sein de beaucoup de sociétés. Les compétences et connaissances nécessaires pour un testeur de logiciel ne sont pas garanties par un diplôme ou une certification reconnue, générant ainsi une disparité importante de compétences et de résultats obtenus.

Dans l'objectif d'internationalisation des marchés, de réduction des coûts et des délais, cela tout en accroissant la qualité des produits ou systèmes logiciels fournis, les sociétés sont en droit de s'assurer que leur personnel et leurs prestataires possèdent un niveau de connaissance validé par une certification internationale, reconnue et indépendante, garante d'un niveau de connaissance minimal en tests de logiciels.

L'ISTQB

L'ISTQB (www.istqb.org) a mis en place un schéma de certification de testeurs composé de trois niveaux (Fondation, Avancé, Expert). Ce schéma de certification est reconnu actuellement par 18 pays et a été validé par plus de 22000 examens passés dans le monde. Ceci fournit de nombreux avantages, tant pour les employeurs (niveau de compétences reconnu et consistant, avantage commercial par l'utilisation de personnel certifié, ...) que pour les testeurs (preuve d'acquisition de connaissances, implication dans le métier, capacité à évoluer, ...).

Pour qui ?

La qualification Fondation vise toute personne impliquée dans les tests de logiciels. Ceci inclut tous les testeurs (testeurs fonctionnels, analystes en tests, chefs de projets de tests, tests d'acceptation) ainsi que les développeurs. Ce niveau est aussi approprié pour toute personne souhaitant avoir une compréhension de base des tests de logiciels, tels les responsables de projets, responsables qualité, responsables des TIC, analystes, architectes et consultants en management.

Les connaissances couvertes par les certifications portent sur des aspects théoriques et pratiques tels que : la terminologie, la gestion des tests, les tests statiques et dynamiques, les tests structurels, les outils de mesure, les métriques et la couverture, les outils de tests et d'automatisation, mais aussi, la gestion d'anomalies, la gestion de configuration et la gestion des risques, ...

Comment

Le contenu de chaque syllabus est enseigné par des organismes de formations, accrédités par les comités nationaux, et sont commercialisés sous la marque "ISTQB Certified Tester" et en France sous la marque conjointe "ISTQB Certified Tester" - "Testeur Certifié CFTL".

Le CFTL

Le CFTL (Comité Français des Tests Logiciels) est une association « loi 1901 » représentant la France (et les pays francophones) au sein de l'ISTQB. Composé de représentants de l'industrie du tests et de la qualité logicielle, ainsi que des formateurs reconnus (CNAM, École des Mines, ...), il est garant de la qualité des formations ISTQB en France, fait passer les certifications et accrédite les organismes de formations souhaitant obtenir le label ISTQB / CFTL.

Une Indépendance Garantie

Comme le CFTL (et l'ISTQB) ne traitent que de la certification, pas de l'élaboration des cours ni de leur commercialisation, l'indépendance du schéma de certification est garantie.

Un comité technique composé de représentants de grands donneurs d'ordre français est mis en place afin de garantir que le schéma de certification CFTL réponde aux besoins de l'industrie.

Le CFTL peut être contacté par email (bernard.homes@cftl.net) ou par courrier :

Comité Français des Tests Logiciels - CFTL, 14 rue des Anthémis, 83190 – Ollioules.

De plus amples informations peuvent être obtenues sur le site (<http://www.cftl.net>).



L'organisation du CFTL

Le CFTL (Comité Français des Tests Logiciels) est une association « loi 1901 » déclarée et reconnue. Ses objectifs sont de :

- Fournir une certification professionnelle en tests de logiciels, intégrée et reconnue dans le schéma ISTQB,
 - Garantir la qualité professionnelle et la mise à jour du cahier des charges des formations en France,
 - Définir et maintenir une structure et des dispositions d'examens
 - Définir et maintenir des dispositions et directives de certification
- Promouvoir le test de logiciels comme une profession, en France dans les pays francophones,
 - Accréditer des organismes formateurs en tests de logiciels de façon à leur permettre d'acquérir la marque "ISTQB Certified Tester" - "Testeur Certifié CFTL".
 - Définir et maintenir des dispositions et directives d'accréditations des formateurs

Le Conseil d'Administration est composé de 4 membres (président, vice-président, trésorier et secrétaire), et un Comité Technique de 8 personnes issues de l'industrie et des grandes entreprises est garant du respect par le CFTL des objectifs énoncés ci-dessus.

Les membres

Les membres du CFTL peuvent être soit des individus (personnes physique) soit des institutions (personnes morales).

Avantages

Pour les institutions et sociétés :

Les institutions membres du CFTL peuvent :

- Obtenir des réductions sur les examens de certification CFTL-ISTQB pour leur personnel,
- Influencer sur, et être informées des évolutions méthodologiques et techniques en tests de logiciels,
- Bénéficier d'un réseau international étendu d'experts.

Pour les individus :

Les membres individuels du CFTL bénéficient aussi :

- De réductions sur les examens de certifications CFTL-ISTQB,
- D'une certification reconnue internationalement,
- D'un carnet d'adresses important de sociétés et d'experts, tant francophones qu'internationaux.